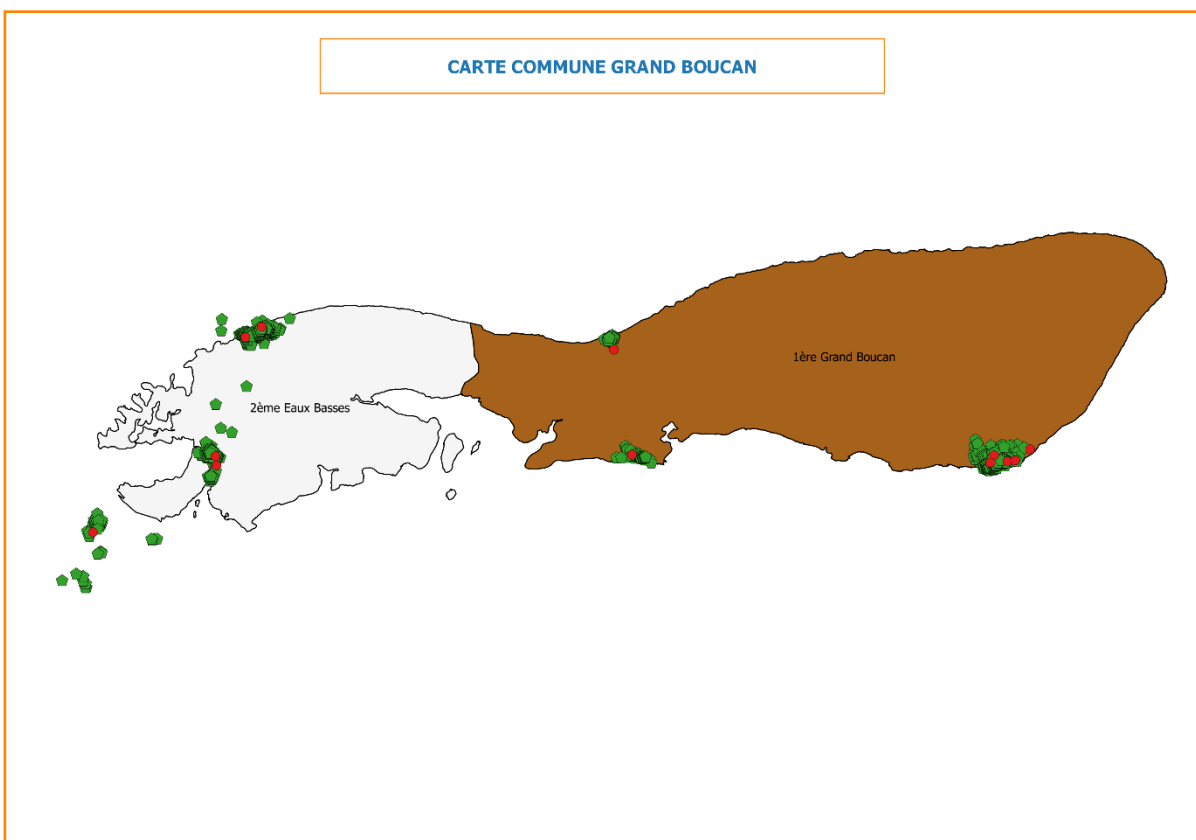


UCP-MENFP / BID



- Les points verts représentent les ménages.
- Les points rouges représentent les écoles préscolaires et fondamentales

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE GRAND BOUCAN

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

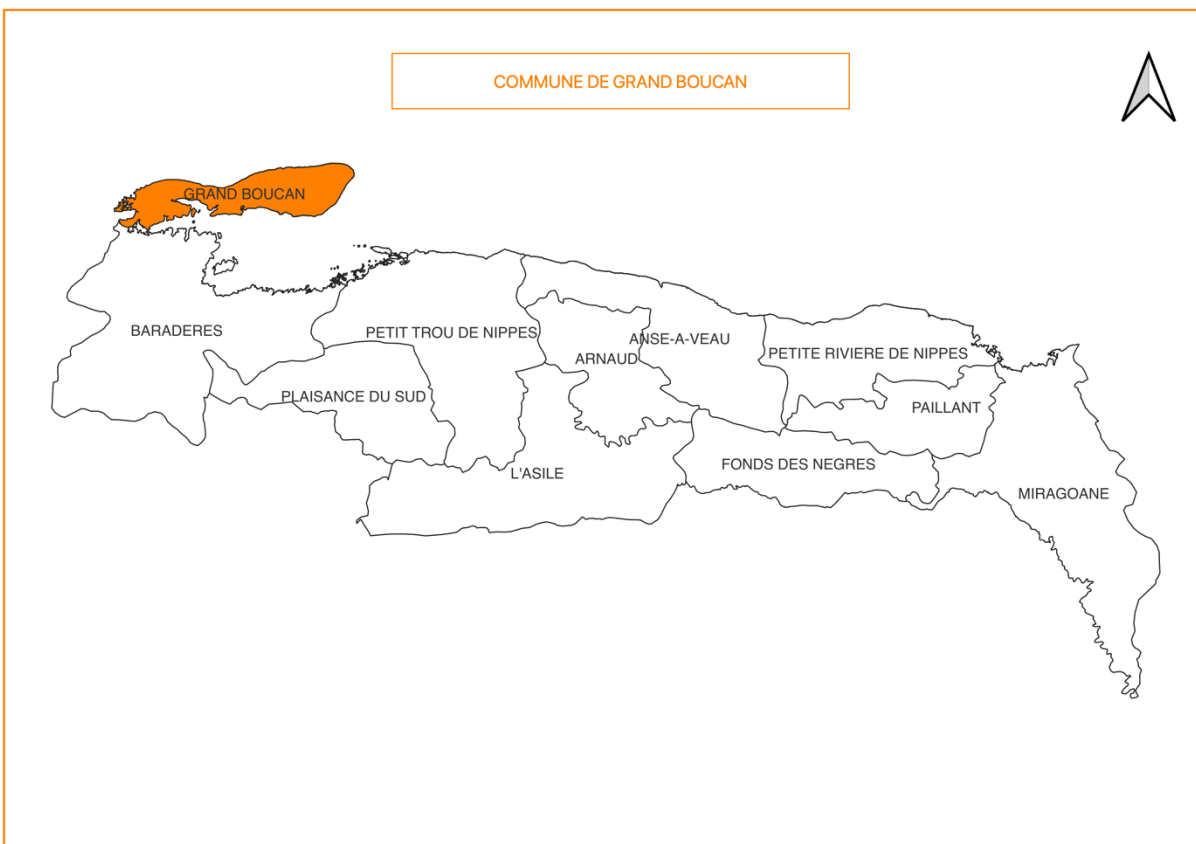
AVRIL 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	3
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	3
1.1. Accessibilité et accès.....	4
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	10
II. Analyse démographique.....	14
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	14
2.2. Structure par âge de la population.....	15
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	15
2.4. Répartition par sexe de la population.....	16
2.5. Projection de la population scolaire.....	16
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	17
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	19
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	19
3.2. Les normes scolaires.....	19
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	20
3.4. Les infrastructures.....	22
3.5. Les enseignants.....	22
3.6. Les manuels scolaires.....	22
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	23
B. Le Niveau Secondaire.....	24
Références bibliographiques.....	25
Les Annexes :	26
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Grand Boucan	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Situé dans le Département des Nippes, Grand Boucan est une commune récente séparée de celle de Baradères lors de la création du Département des Nippes en 2003. Elle comprend la ville de Grand Boucan et deux (2) sections communales : 1^{ère} Section Grand Boucan et 2^{ème} Section Eaux Basses.



La population en 2015 de cette petite île était estimée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) à 5 815 habitants et elle atteindra 6 713 habitants en 2025. Avec une superficie de 44.49 Km², sa densité de population sera alors de 151 habitants/Km². La plus grande partie de cette population (75%) vit en milieux urbain et suburbain. La commune n'est pas électrifiée. La pêche est sa principale activité économique.

En matière d'offre scolaire, il n'y a pas de kindergarten ni d'école secondaire dans cette commune, mais on y dénombre 11 écoles fondamentales dont 3 écoles nationales. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un inspecteur de zone qui relève du bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville de Grand Boucan.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, couvre l'offre et la demande scolaires aux niveaux du préscolaire et du fondamental.

A. Les Niveaux Pré-scolaire et fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Grand Boucan, la majorité des écoles (72.73%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit

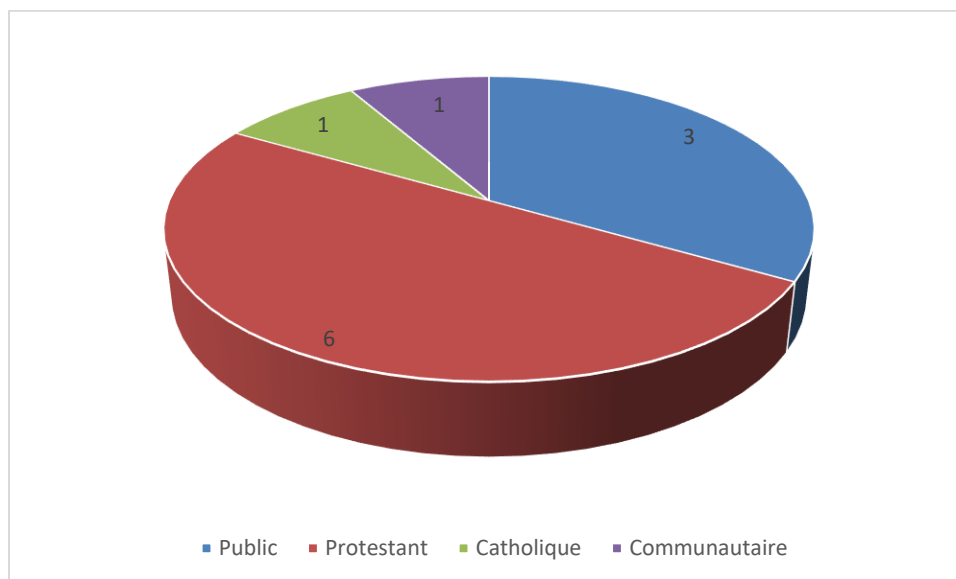


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent en simple vacation, entre 8h00 et 13h00, qu'il s'agisse des écoles nationales ou des écoles non publiques à l'exception de l'école Cœur de Jésus Eaux Basses. Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Grand Boucan par Section communale

Section/ville	Réseau d'appartenance				Total
	Catholique	Communautaire	Protestant	Public	
1e section Grand Boucan	0	0	1	1	2
2e section Eaux Basses	0	1	2	1	4
Ville de Grand Boucan	1	0	3	1	5
Total	1	1	6	3	11

Ce sont, dans l'ensemble, des écoles de petites tailles ou de tailles moyennes allant de 11 à 290 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Public	57	44	91
Protestant	41	11	89
Catholique	290	290	290
Communautaire	75	75	75
Ensemble	70	11	290

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Grand Boucan

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Grand Boucan est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu et l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces effectifs au cours de ces onze (11) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2013-2014, selon la DPCE¹, 556 élèves ont été dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2024-2025, on observe une diminution absolue de 133 élèves² dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a au fondamental dans cette commune, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de 31.44%³ au cours de cette période scolaire.

iii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Grand Boucan est de 2.52% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁴

¹ DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

² $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 556 - 423 = 133$ élèves

³ $\frac{\Delta E}{E_{2013-2014}} \times 100 = \frac{133}{423} \times 100 = 31.44\%$

⁴ $E_{12} = E_{t-12} (1+r)^{11}$.

$$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 556 = 423 (1+r)^{11} \rightarrow 1.314420804 = (1+r)^{11}$$

$$r = 0.025165 (2.52\%).$$

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps pris pour atteindre leurs écoles en fonction de leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 100% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Pour certains élèves, le temps de trajet pour atteindre leurs écoles est très court (moins de 15 minutes tandis que c'est très long pour d'autres (plus de 60mn); c'est le cas, par exemple, de l'école nationale de Billard où les élèves proviennent de Billard (entre 15 à 30 mn de marche), de Sous-Pestel (entre 15 à 30 mn de marche) et de Boridon (plus de 60 mn de marche).

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Grand Boucan, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 59%⁵; un taux donc très bas et le taux par âge spécifique encore plus faible (14.6%), avec les mêmes réserves déjà produites en ce qui a trait aux estimations et aux projections des données démographiques de l'IHSI.

⁵ **Taux apparent d'admission** = $\frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$

Taux apparent d'admission = $\frac{79}{134} \times 100 = 59\%$.

Ce taux apparent d'admission plus élevé que le taux par âge spécifique s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire, compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 9^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Grand Boucan, pour l'année 2023-2024, le taux brut de scolarisation est égal à 35.82%⁶.

Ce taux est sous évalué, car, selon les propos des directeurs d'écoles interrogés, il y a eu une très forte migration des habitants de Grand Boucan vers d'autres communes au cours de ces dernières années à cause de la grande pauvreté dans laquelle ils vivent. Cela génère donc un très grand écart entre la population réelle de cette commune en 2024 et les estimations et projections de l'IHSI pour cette année.

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-11 ans à travers le pays, ce taux est considéré comme étant très bas. Toutefois pour la même raison déjà évoquée, ce taux est certainement plus élevé tenant compte de la surestimation de la population par l'IHSI dans cette commune.

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 100%.⁷

$$^6 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental (1e à 9e année)}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{423}{1181} \times 100 = 35.82\%$$

$$^7 \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{48}{48} \times 100 = 100\%$$

Ce taux de transition se révèle très important. Soulignons à cet effet que trois (3) des 11 écoles dénombrées (27%) à l'échelle de la commune ont les trois (3) cycles du fondamental dont l'école nationale de Grand Boucan.

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, quatre (4) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, les coûts de nourriture et les coûts d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Grand Boucan, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 54 825.17 à 79 250 gourdes dans les écoles non publiques suivant l'année d'étude dans laquelle il se trouve. Le tableau 3 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 3 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Grand Boucan par composante et par classe.

Année étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	7754.17	7754.17	7791.67	32504.33	55804.34
2 ^e AF	6775	7754.17	7791.67	32504.33	54825.17
3 ^e AF	7125	3763.33	7333.33	37777.67	55999.33
4 ^e AF	5250	9016.67	6791.67	34333.33	55391.67
5 ^e AF	5250	9616.67	9583.33	34416.67	58866.67
6 ^e AF	6250	11166.67	9500	40166.67	67083.34
7eAF	7100	15000	9500	40000	71600
8eAF	10250	19500	9500	40000	79250
9eAF	5375	15000	9750	40000	70125

Il est important à ce niveau de souligner que, dans une école nationale de cette commune, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie de 54 526.34 à 60417.67 gourdes), le salaire du personnel (direction + enseignant) payé par l'État étant de 6 026.34 gourdes par élève annuellement; donc 88.95% de ce coût de scolarisation sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 4 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école publique dans la commune de Grand Boucan par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	6026.34	1826	7416.67	7500	36667	59436.01
2 ^e AF		1825	7583.33	7666.67	36667	59768.34
3 ^e AF		1500	9562.50	7875	31250	56213.84
4 ^e AF		1500	9775	7300	30250	54851.34
5 ^e AF		1500	10300	8650	27503	53979.34
6 ^e AF		675	9400	9233.33	35083	60417.67
7eAF		3000	14000	11500	20000	54526.34
8eAF		3000	14500	11000	20000	54526.34
9eAF		3000	14500	11000	20000	54526.34

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Grand Boucan

Rappelons que le rendement interne d'un réseau d'écoles dans la commune de Grand Boucan est défini comme étant sa capacité à scolariser le plus grand nombre d'élèves qui sont entrés en 1^e AF en une année t, dans le temps requis, en mobilisant des ressources financières de niveau jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont donc utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon des élèves, déterminant l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Grand Boucan :

Tableau 5 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Grand Boucan

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	77%	79%	73%	72%	90%	87%
Taux de redoublement	23%	19%	22%	20%	2%	1%
Taux d'abandon	0%	2%	5%	8%	8%	12%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles								
TP	0.77	0.79	0.73	0.72	0.9	0.87		
TR	0.23	0.19	0.22	0.2	0.2	0.01		
TA	0.0000	0.02	0.05	0.08	0.08	0.12		
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés	Années-élèves
		0						
2024-2025	93	↗						93
	↓	↘	1					
2025-2026	21	72	↗					93
	↓	↓	↓	3				
2026-2027	5	30	57	↗				92
	↓	↓	↓	↓	3			
2027-2028	1	10	36	41	↗			88
	↓	↓	↓	↓	↓	2		
2028-2029	0	3	15	35	30	↗		83
		↓	↓	↓	↓	↓		
2029-2030		1	6	18	31	27		82
			↓	↓	↓	↓	↘	
2030-2031			2	8	19	28	23	57
				↓	↓	↓	↓	
2031-2032				3	9	18	24	30
					↓	↓	↓	
2032-2033					4	9	15	13
						↓	↓	
2033-2034						4	8	4
							↓	
2034-2035							7	
Promus							77	
Année-élèves								634
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				463				
Nombre d'années-élèves réel =				634				
Rendement interne =				73.04				
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.369102				
Coût de l'élève formé =				8.214612				

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne des écoles de la commune est faible (74.03%), car seulement 23 élèves (24.73%) de la cohorte de 93 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2029-2030 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 77 élèves (82.8%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année après avoir passé 11 ans aux deux premiers cycles du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^eAF et qui atteignent la 2^eAF, puis la 3^eAF, la 4^eAF, etc. Par exemple, le taux de rétention de 1^eAF à 6^eAF est de 71.67% ($86 \div 120 = 0.7167$)⁸ dans la commune de Grand Boucan. En d'autres termes, sur

⁸

une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^e année fondamentale, il y a 72 d'entre eux qui atteindront la 6^e année fondamentale. C'est donc une tendance à améliorer à l'avenir pour rendre ces réseaux d'écoles plus performants.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité de l'offre éducative mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Grand Boucan. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Grand Boucan, un effectif de 62 enseignants a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 6. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 6 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Grand Boucan

Commune de Grand Boucan	# école	# enseignant	Ratio enseignants / école
1ère Section Grand Boucan	2	5	3
2ème Section Eaux Basses	4	30	6
Ville de Grand Boucan	5	27	5
Total	11	62	6

Il ressort qu'il n'y a pas assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 6.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs

$$\frac{E}{(6^{\circ}AF)} \\ (t-5) \\ E \\ (1^{\circ}AF)$$

ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant relevé qu'il y a un nombre important d'enseignants (80.64%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Même dans le sous-réseau d'écoles nationales, on a dénombré 89% d'enseignants sans formation professionnelle. Leur répartition se présente comme suit :

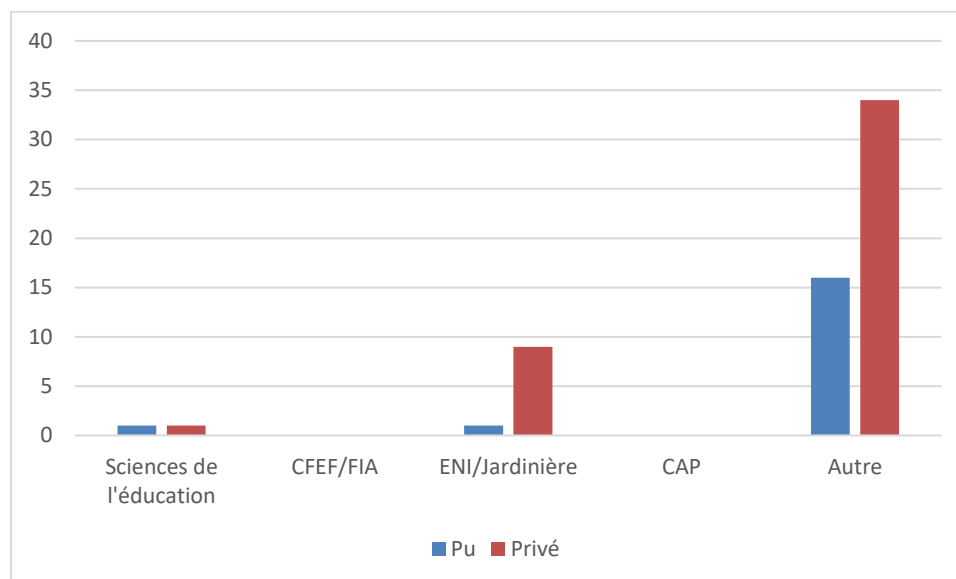


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Grand Boucan. Aux deux premiers cycles du fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez d'élèves pour remplir les salles de classe disponibles et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen élèves/classe=11 et ratio moyen élèves/enseignant=14; comme le montre le tableau 7.

Tableau 7 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Grand Boucan

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio enseignant /salle classe	Ratio élèves/ classe	Ratio élèves/ enseignant
Public	23	18	228	.78	10	13
Protestant	34	24	244	0.71	7	10
Catholique	12	10	290	0.83	24	29
Communautaire	9	10	75	1.1	8	6
Ensemble	78	62	837	0.79	11	14

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Grand Boucan, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 11.84 et 33.39 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 8 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Public	705.74	30.68
Protestant	435.10	12.80
Catholique	400.68	33.39
Communautaire	106.56	11.84
Ensemble	1648.08	21.13

Il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Grand Boucan est au-dessus des normes établies (de 1 à 1m²20) dans l'intégralité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 1.38 et 3.10 m².

Tableau 9 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	M ² /élève
Public	3.10
Protestant	1.78
Catholique	1.38
Communautaire	1.42
Ensemble	1.97

Par ailleurs, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se révèle précaire : les écoles sont dans l'ensemble en bon état à l'exception de l'école nationale communautaire de Billard qui a été détruite par des catastrophes naturelles, mais seulement 33.3% de ces écoles ont de l'eau, 33.3% ont un bloc sanitaire, il n'y a pas de cantine ni de bibliothèque dans les écoles et 8.3% seulement ont une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont des ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Grand Boucan. Dans l'ensemble, très peu d'enfants ont leurs livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Grand Boucan se présentent comme suit :

Tableau 10 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 59% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 26.12%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 35.82% Taux net de scolarisation = 21.42%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 100%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 59436.01 gourdes 2 ^e AF = 59768.34 gourdes 3 ^e AF = 56213.84 gourdes 4 ^e AF = 54851.34 gourdes 5 ^e AF = 53979.34 gourdes 6 ^e AF = 60417.67 gourdes 7 ^e AF = 54526.34 gourdes 8 ^e AF = 54526.34 gourdes 9 ^e AF = 54526.34 gourdes 88.95% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 55804.34 gourdes 2 ^e AF = 54825.17 gourdes 3 ^e AF = 55999.33 gourdes 4 ^e AF = 55391.67 gourdes 5 ^e AF = 58866.67 gourdes 6 ^e AF = 67083.34 gourdes 7 ^e AF = 71600 gourdes 8 ^e AF = 79250 gourdes 9 ^e AF = 70125 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 77% Taux de promotion en 2 ^e AF = 79% Taux de promotion en 3 ^e AF = 73% Taux de promotion en 4 ^e AF = 72% Taux de promotion en 5 ^e AF = 90% Taux de promotion en 6 ^e AF = 87%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 23% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 19% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 22% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 2% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 1%

Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 2% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 5% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 8% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 8% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 12%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 65.6%
Rendement interne du réseau d'écoles à Grand Boucan	73.04%
Élèves/classe	11 élèves
Élèves/maître	14 élèves
# enseignants	62
% de femmes	46.8%
% de maîtres qualifiés	19.3%
Ratio moyen m ² /élève	1.97 m ²
Ratio moyen m ² /classe	21.13 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
La taille moyenne des établissements	70 élèves
Salaire moyen d'un enseignant	8 434.88 gourdes dans le privé et 19 643 gourdes dans le public

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Grand Boucan. Cela est dû au fait que les données démographiques disponibles sur la population sont fournies sous une forme agrégée (population globale, groupes de 0-4 ans, de 5-9 ans, etc.) et en plus, ces estimations et projections de populations sont quinquennales.

En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Grand Boucan, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. En prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Grand Boucan au cours de la période 2020-2024 est égal à 667 enfants⁹;

⁹ $\Delta P = P_{2025} - P_{2020} = 2113 - 1446 = 667$

- Son accroissement relatif est de 46.13%¹⁰ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 7.88%.¹¹

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Grand Boucan

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Grand Boucan par rapport aux populations totales, nous avons établi la structure pyramidale de sa population comme suit :

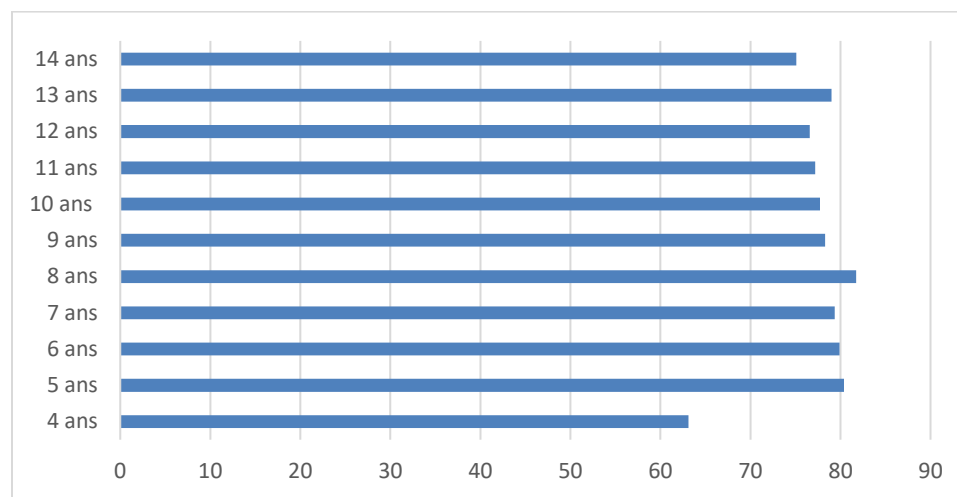


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Grand Boucan

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Grand Boucan est de 44.49 Km² et sa densité de population en 2024 est de 139 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population est très concentrée en milieux urbain et suburbain avec un milieu rural complètement dépeuplé. Les 1202 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 13.

¹⁰ $\Delta P/P_{2020} = 667 \div 1446 = 0.4613$ (46.13%)

¹¹ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$

$2113 = 1446 (1+r)^5 \rightarrow 1.461272476 = (1+r)^5 \rightarrow \log (1.461272476) = 5 \log (1+r)$

$0.379307615 = 5 \log (1+r) \rightarrow 0.075861523 = \log (1+r) \rightarrow 1+r = \text{Anti log } (0.075861523)$

$r = 0.0788$ (7.88%)

Tableau 11 : Répartition des ménages dans la commune de Grand Boucan en 2024

Commune de Grand Boucan	Ménages	Total
1e section Grand Boucan	125	125
2e section Eaux Basses	653	653
Ville de Gran Boucan	424	424
Total	1202	1202

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Grand Boucan par rapport aux populations totales, nous avons établi la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 12 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Grand Boucan

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	63	72	69	67	65	56	64	62	60	58
5	80	71	83	88	91	71	63	74	78	81
6	80	71	82	88	90	71	63	73	78	80
7	79	70	82	87	90	70	62	73	77	80
8	82	72	84	90	92	73	64	75	79	82
9	78	69	81	86	88	69	61	72	76	78
10	78	69	80	85	88	69	61	71	76	78
11	77	68	80	85	87	68	61	71	75	77
12	77	68	79	84	87	68	60	70	74	77
13	79	70	81	87	89	70	62	72	77	79
14	75	66	77	82	85	67	59	69	73	75
4-14	848	767	879	928	952	752	680	780	823	845

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Grand Boucan, nous établissons les estimations et projections suivantes :

Tableau 13 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Grand Boucan jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	6189	6618	6730	6845	6961

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Grand Boucan :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 14 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	134	133	135	135	138

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	134	134	134	134	134
5	135	134	136	136	136
6	134	133	135	135	136
7	134	133	134	134	134
8	138	137	138	138	139
9	132	131	132	133	133
10	132	130	133	134	135
11	131	129	132	133	134
12	130	128	131	132	133
13	134	132	135	136	137
14	128	125	128	130	130
4-14	1464	1446	1468	1477	1481

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Grand Boucan est de 21.42 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être amené à 100% en 2028-2029 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 21.42 = 78.58\%$. La carte scolaire de Grand Boucan étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 26.12% dans la commune de Grand Boucan. Le taux moyen annuel de croissance devra donc être de **$r = 0.1847^{12}$** . La progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 16 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	134	0.2612	35
2025-2026	133	0.4459	59
2026-2027	135	0.6306	85
2027-2028	135	0.8153	110
2028-2029	136	1	136

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Grand Boucan :

¹² $P_n = P_0 (1+r)^n$

$100 = 26.12 (1+r)^5 \rightarrow 3.82848392 = (1+r)^5 \rightarrow \log (2.172968) = 5 \log (1+r) \rightarrow \log (1+r) = 0.1166053655$

$1 + r = \text{Anti log} (0.0674) \rightarrow 1 + r = 1.307992837 \rightarrow \mathbf{r = 0.308.}$

Tableau 17 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF
Taux de Promotion	77%	79%	73%	72%	90%	87%
Taux de redoublement	23%	19%	22%	20%	2%	1%
Taux d'abandon	0%	2%	5%	8%	8%	12%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 18 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune de Grand Boucan, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 19 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	35	89	82	77	62	61
2025-2025	79+59=138	35+9=44	89-9=80	82+8=90	77-8=69	62+6=68
2026-2027	78+85=163	138+4=142	44-4=40	80+9=89	90-9=81	69+7=76
2027-2028	102+110=212	163+14=177	142-14=128	40+9=49	89-9=80	81+8=89
2028-2029	136	143	114	128+5=133	49-5=44	80+9=89

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Grand Boucan

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Grand Boucan.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Grand Boucan ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 11 dans la commune de Grand Boucan. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle trop faible. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale complète (les 3 cycles) sera de 450 élèves.

- Taille maximum d'établissement

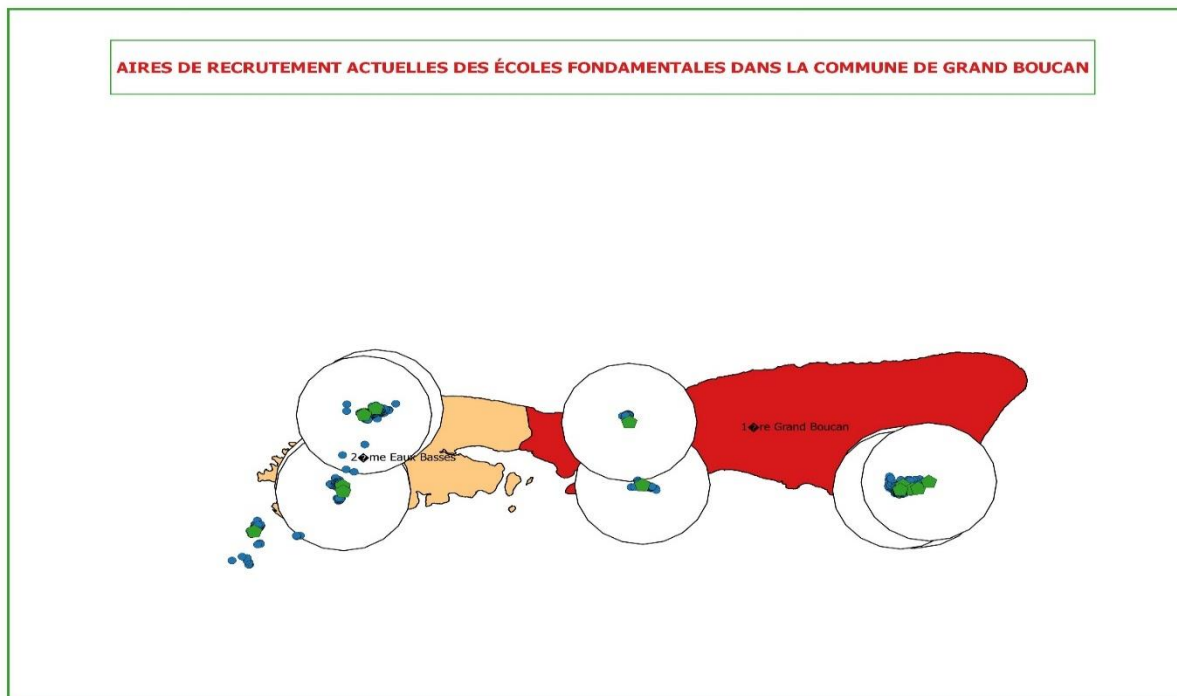
La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental 1^e et 2^e cycle, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Grand Boucan, toutes les classes sont presque vides dans la majorité des écoles pour l'année 2024-2025. L'effort à réaliser sera double, d'abord motiver au moins les parents des 438 enfants de moins de 15 ans non scolarisés qui ont été recensés pour qu'ils puissent les envoyer à l'école et prendre du même coup les dispositions nécessaires pour les accueillir en classe gratuitement dans les écoles qui leur sont les plus proches.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et son école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Grand Boucan, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 438 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés et qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Grand Boucan et une bonne partie d'entre eux (43.15%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 20.

Tableau 20 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Grand Boucan selon leur handicap

Commune de Grand Boucan	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Grand Boucan	24	9	0	2	16
2e section Eau Basses	225	21	9	16	4
Ville de Grand Boucan	189	42	16	51	3
Ensemble	438	72	25	69	23

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Grand Boucan	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville de Grand Boucan	École Nationale de Grand Boucan	Ville de Grand Boucan
1 ^e Section de Grand Boucan	1 ^e Nouvelle école nationale Fondamentale complète de Grand Anse	Grand Anse
	École Nationale de Bréa	Bréa
2 ^e section Eaux Basses	2 ^e Nouvelle École Nationale Fondamentale complète dans la localité des Basses	Les Basses
	École Nationale de Zétroits	Boudon Sous-Pestel
	3 ^e Nouvelle École Nationale Fondamentale complète de Billard	Billard

Ce faisant, il y aura trois (3) nouvelles écoles nationales à créer et construire dont une école dans la 1^e Section de Grand Boucan plus précisément dans la localité de Grand Anse et les 2 autres dans la 2^e Section Eaux Basses plus précisément dans les localités des Basses et de Billard.

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, il y a lieu de reconstruire l'école nationale communautaire de Bréa située dans la 1^e section de Grand Boucan détruite par des catastrophes naturelles.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu de recruter 33 nouveaux enseignants et 3 directeurs pour les nouvelles écoles nationales à créer et construire.

L'autre intervention qu'il y aura lieu de faire aussi, c'est d'assurer la formation des enseignants dont la grande majorité n'ont pas les profils professionnels requis pour être en salle de classe (Voir en annexe I la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter à l'avenir des enseignants sans formation.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont presque pas de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée

pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (88.95%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Grand Boucan en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts dans les écoles non publiques éligibles.

B. Le Niveau Secondaire

Il n'y a pas d'école secondaire dans la commune de Grand Goucan. Ce sera donc nécessaire d'y mettre 2 lycées dont 1 dans chaque commune.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Grand Boucan

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle